



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

jeunes

Question écrite n° 82977

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité sur le rapport concernant le logement autonome des jeunes rendu par le Conseil économique, social et environnemental. En effet, celui-ci préconise d'encadrer et renforcer le contrôle du montant des loyers, y intégrer les meublés et transformer la taxe sur les loyers manifestement excessifs des micro-logements en un loyer plafond. Il souhaiterait connaître sa position à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82977

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement, égalité des territoires et ruralité

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juin 2015](#), page 4931

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)